

Règlement des études – APSA L1

Régime Normal

- **Assiduité :**

Motifs de justification des absences aux TD :

- Convocation administrative officielle
- Certificat médical avec mention « impossibilité de se déplacer »
- Décès dans l'entourage

⇒ Le justificatif doit être envoyé par mail aux enseignants concernés 48h max après la date de l'absence.

⇒ Tout retard est une absence

⇒ Plus de deux absences non justifiées durant le semestre : 0/20 aux CC.

- **Inaptitude :**

En cas de blessure :

- Obligation de fournir un certificat médical qui dispense de la pratique ;
- La présence en cours reste obligatoire ;
- Si l'étudiant est dispensé plus de 50% du temps de pratique : 0/20 au CC Pratique.

⇒ Le certificat médical est à présenter au tuteur de votre groupe, mais vous devez également le présenter aux enseignants des APSA.

- **Redoublants :**

Les redoublants qui n'ont pas validé l'APSA, sont en **régime normal**.

- **Modalités d'évaluation :**

CC Théorique	CC Pratique	CT Théorique
20%	40%	40%

Régimes Dérogatoires :

- **Salariés et SHN :**

- Deux APSA minimum en **régime normal**, en référence au contrat personnalisé. (Possibilité de pratiquer dans un autre groupe).
- Les autres APSA en **régime dérogatoire**.

- **AJAP :**

Pour les APSA non validées vous êtes en **régime dérogatoire**.

- **Modalités d'évaluation pour les APSA en régime dérogatoire :**

CT Théorique spécifique dérogatoires	CT Théorique
40%	60%